
Fiches thématiques

Population, santé

Avertissement

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Nombre provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

1.1 Démographie

Au 1^{er} janvier 2011, la population française dépasse pour la première fois les 65 millions d'habitants (dont 1,9 million dans les départements d'outre-mer). Représentant 51,5 % de la population, les femmes sont 2 millions de plus que les hommes. La part des femmes dans la population était au plus bas en 1974 (seulement un million de femmes de plus que d'hommes) ; elle a ensuite augmenté continûment jusqu'en 2006 et baisse depuis cette date. Si les tendances démographiques actuelles se maintiennent (en termes de fécondité, de solde migratoire et en particulier si l'écart d'espérance de vie entre hommes et femmes continue de se réduire pour passer de 7 ans actuellement à 5 ans en 2060), l'écart d'effectifs entre femmes et hommes pourrait être à nouveau de l'ordre du million en 2060.

La proportion d'hommes et de femmes change beaucoup selon l'âge. Parmi les plus jeunes, le rapport hommes/femmes est stable : les garçons sont plus nombreux à la naissance et ils représentent 51 % des moins de 20 ans en 1991, en 2010 et en 2060. En revanche, les hommes sont minoritaires aux âges avancés, même s'ils sont de plus en plus nombreux (39 % des personnes de 65 ans ou plus en 1991, 41 % en 2010 et d'après les **projections démographiques**, 45 % en 2060). Au 1^{er} janvier 2010, 15 000 centenaires vivent en France métropolitaine, soit treize fois plus qu'en 1970. Neuf centenaires sur dix sont des femmes.

Depuis 2006, le nombre de naissances est stable aux environs de 820 000, soit un niveau nettement plus élevé que celui enregistré au

cours des vingt dernières années. La progression de la fécondité est imputable en totalité aux femmes de 30 ans ou plus. En 2010, en France, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** atteint ainsi son plus haut niveau depuis la fin du *baby-boom*, avec 2,01 enfants par femme. Les variations de l'indicateur conjoncturel de fécondité résultent en partie du recul du calendrier des naissances : l'âge moyen à l'accouchement ne cesse de progresser et en 2010, il atteint pour la première fois la barre symbolique des 30 ans. L'âge au premier bébé est d'environ deux ans de moins, soit 28 ans. Pour les pères, l'âge à la naissance d'un enfant est plus élevé de près de trois ans que celui des mères, soit près de 33 ans. Il a progressé de trois ans depuis 1980. La **descendance finale** est plus stable : elle s'établit à 2,1 enfants par femme pour la génération 1960 (dernière génération disponible). Si les naissances sont de plus en plus tardives, elles sont également de plus en plus souvent le fait de parents non mariés : les naissances hors mariage sont majoritaires depuis 2006 et représentent 55 % de l'ensemble des naissances en 2010.

Si l'on excepte la mortalité infantile, qui ne baisse plus depuis 2005, la mortalité diminue à tous les âges. Sur les dix dernières années, l'**espérance de vie à la naissance** a progressé de 3,5 mois par an pour les hommes et de 2,5 mois par an pour les femmes. Ainsi, un garçon né en 2010 peut espérer vivre 78,1 ans dans les conditions de mortalité actuelles et une fille 84,8 ans. ■

Définitions

Projections démographiques : les projections de population 2007-2060 établies par l'Insee pour la France métropolitaine ont pour point de départ la population par sexe et âge au 1^{er} janvier 2007. Elles simulent pour chaque année le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge.

Indicateur conjoncturel de fécondité : nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Descendance finale : nombre moyen d'enfants mis au monde par les femmes appartenant à une même génération lorsqu'elles parviennent en fin de vie féconde (en pratique à 50 ans).

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2010 : la population française atteint 65 millions d'habitants », *Insee Première* n° 1332, janvier 2011.
- « Projections de population à l'horizon 2060 : un tiers de la population âgé de plus de 60 ans », *Insee Première* n° 1320, octobre 2010.
- « Le nombre de décès augmente, l'espérance de vie aussi », *Insee Première* n° 1318, octobre 2010.

1. Évolution du nombre de femmes et d'hommes

	Population au 1 ^{er} janvier			Part des femmes dans la population (en %)
	Femmes	Hommes (en milliers)	Ensemble	
1975	27 435	26 341	53 776	51,0
1990	29 755	28 241	57 996	51,3
2000	31 142	29 366	60 508	51,5
2005	32 365	30 366	62 731	51,6
2011 _p	33 542	31 485	65 027	51,6

p : données provisoires à fin 2010.

Champ : France.

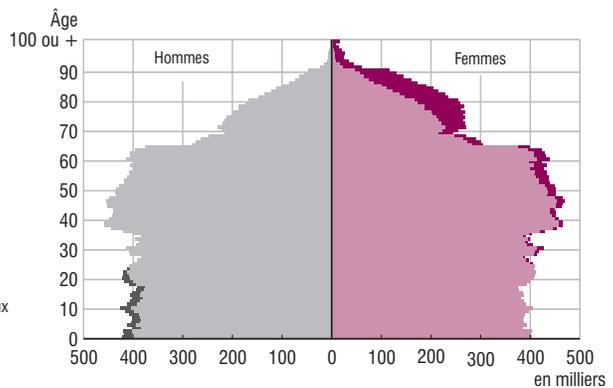
Source : Insee, estimations de population.

2. Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2011

Champ : France.

Note : les parties en noir et en rouge correspondent aux excédents hommes-femmes.

Source : Insee, estimations de population (résultats provisoires arrêtés fin mars 2011).

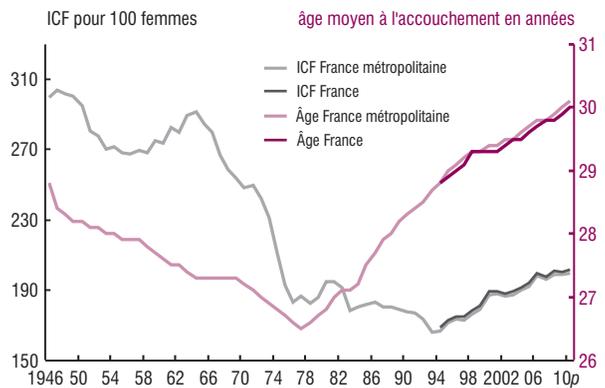


3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité et de l'âge moyen à l'accouchement

p : résultats provisoires à fin 2010.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.



4. Évolution de l'espérance de vie à divers âges

en années

	À la naissance		À 20 ans		À 60 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1995	81,9	73,8	62,5	54,7	24,9	19,7
2000	82,8	75,2	63,4	56,0	25,6	20,4
2005	83,8	76,7	64,3	57,4	26,4	21,4
2010 _p	84,8	78,1	65,2	58,7	27,2	22,4

p : résultats provisoires à fin 2010.

Champ : France.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

1.2 Couples

En 2008, environ 30 millions de personnes vivent en couple. Vivre en couple est, depuis 25 ans, de moins en moins fréquent. Si 62 % de la population âgée de 15 ans ou plus résidait en couple en 1982, ce n'est le cas que de 58 % en 2008. Ce constat s'observe à tout âge, en dehors des personnes âgées (chez les hommes de 80 ans ou plus et chez les femmes de 65 ans ou plus). La tendance à la baisse constatée depuis le début des années 1980 s'interrompt pour les jeunes âgés de 20 à 24 ans, pour qui la proportion de jeunes vivant en couple se stabilise. À ces âges, la proportion d'hommes en couple est très différente de celle des femmes : deux fois moins d'hommes que de femmes résident en couple entre 20 et 24 ans, ces dernières vivant souvent avec des hommes plus âgés. Entre 25 et 55 ans environ, hommes et femmes résident en couple quasiment dans les mêmes proportions (près de 70 %) ; ensuite, les femmes vivent plus souvent sans conjoint, du fait que ces derniers sont plus souvent les aînés dans le couple et ont une espérance de vie inférieure. En 2007, dans un couple sur cinq, la femme a une année de naissance antérieure à celle de son conjoint. Cette proportion est stable quel que soit l'âge de la femme entre 35 et 75 ans ; elle est plus faible chez les femmes plus jeunes.

La prédominance du couple marié s'efface peu à peu pour laisser la place aux autres formes d'union : si 94 % des personnes résidant en couple étaient mariées en 1982, elles ne sont plus que 77 % en 2008. Depuis le pic de l'an 2000, le nombre de mariages célébrés en France diminue régulièrement. Inversement, le **Pacs** progresse fortement depuis sa création fin 1999. Le nombre de Pacs conclus entre partenaires de sexes différents n'est plus très éloigné de celui des mariages : en 2010, environ trois Pacs ont été

conclus pour quatre mariages célébrés. Néanmoins, malgré cette forte progression, le nombre de personnes pacsées - environ un million début 2010 - reste bien inférieur à celui des personnes mariées ou en union libre. Début 2009, parmi les 18-39 ans, 3 % des adultes sont pacsés.

En France, l'âge moyen au mariage progresse régulièrement, au même rythme pour les hommes que pour les femmes (4,5 ans en quinze ans). En 2009, les femmes se sont mariées plus tôt que les hommes (33,5 ans contre 36,2 ans), ce qui était aussi le cas en 1994. L'âge moyen au moment de l'enregistrement d'un Pacs entre partenaires de sexes différents est un peu plus faible, mais l'écart entre hommes et femmes est quasiment du même ordre : l'âge moyen s'élève à 34,1 ans pour les hommes et 31,9 ans pour les femmes.

Le nombre de divorces a connu un pic en 2005, année où la nouvelle procédure de divorce par consentement mutuel - plus rapide - a été mise en œuvre. Ce nombre diminue légèrement d'année en année (155 000 en 2005 et 131 000 en 2009). Il reste néanmoins plus élevé qu'il y a dix ou vingt ans. Ainsi, près de 17 % des mariages célébrés entre 1995 et 1999 étaient rompus au bout de dix ans, ce qui n'était le cas que de 12 % des mariages célébrés vingt ans plus tôt. Par ailleurs, c'est toujours au bout de cinq ans de mariage que les divorces sont les plus fréquents : 26 divorces pour 1 000 mariages célébrés en 2004 ont été comptabilisés en 2009. Les divorces sont plus souvent déclenchés par une demande émanant de l'épouse : 55 % des divorces se font par consentement mutuel, donc sont demandés par les deux époux mais les autres divorces directs (soit 45 % des divorces en 2010) sont demandés deux fois sur trois par l'épouse. Lorsque le couple divorcé a des enfants, leur résidence est fixée chez la mère dans plus de trois cas sur quatre en 2007. ■

Définitions

Pacte civil de solidarité (Pacs) : contrat entre deux personnes majeures, de sexes différents ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Promulgué par la loi du 15 novembre 1999, il a été réformé à plusieurs reprises, notamment en 2005 pour le rapprocher du mariage sous certains aspects (en particulier au plan fiscal).

Pour en savoir plus

- « Un million de pacsés début 2010 », *Insee Première* n° 1336, février 2011.
- « Bilan démographique 2010 : la population française atteint 65 millions d'habitants », *Insee Première* n° 1332, janvier 2011.
- « Vivre en couple : la proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee Première* n° 1281, février 2010.
- « Les divorces prononcés de 1996 à 2007 », *Infostat Justice* n° 104, janvier 2009.

1. Proportion d'hommes et de femmes vivant en couple par groupe d'âges

en %

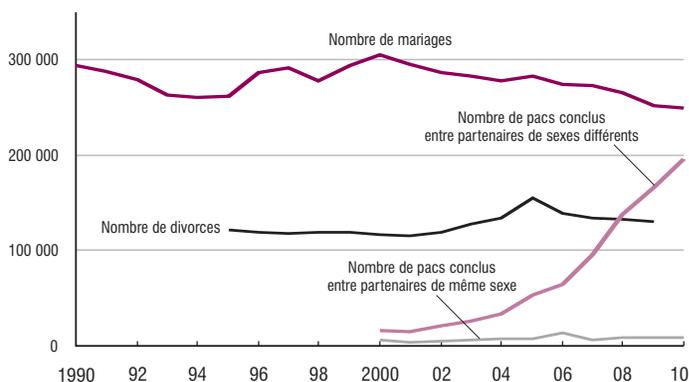
	1982	1990	1999	2008
Population de 15 ans ou plus	63	61	60	58
Femmes				
15 à 19 ans	6	3	3	3
20 à 24 ans	55	40	31	31
25 à 39 ans	83	73	72	70
40 à 54 ans	82	76	76	71
55 à 64 ans	70	71	71	69
65 à 79 ans	n.d.	49	50	54
80 ans ou plus	n.d.	12	13	20
Ensemble	60	59	57	56
Hommes				
15 à 19 ans	1	1	1	1
20 à 24 ans	29	20	15	16
25 à 39 ans	78	72	65	63
40 à 54 ans	83	82	78	74
55 à 64 ans	84	82	80	78
65 à 79 ans	n.d.	80	78	78
80 ans ou plus	n.d.	57	58	63
Ensemble	65	64	62	61
Part de couples mariés (en % des couples)	98	88	82	77

Champ : France métropolitaine.

Note : afin de disposer de séries reposant sur une définition identique à toutes les dates, sont considérées comme vivant en couple les personnes cohabitant dans la même résidence principale avec un conjoint de sexe différent.

Source : Insee, recensements de la population.

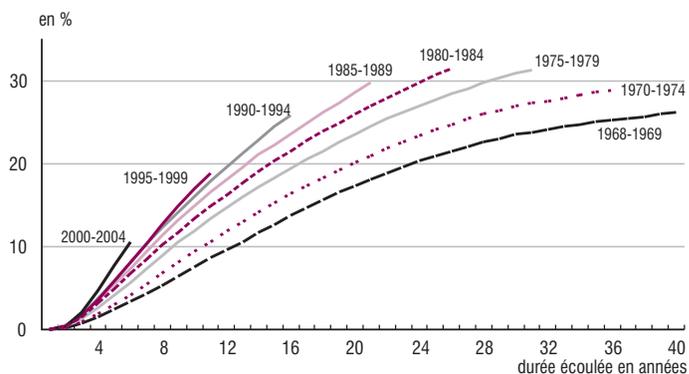
2. Évolution du nombre de mariages, de Pacs et de divorces par an



Champ : France.

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil ; ministère de la Justice.

3. Part des mariages rompus selon la durée et l'année du mariage



Champ : France métropolitaine.

Lecture : 28,5 % des mariages célébrés entre 1985 et 1989 étaient rompus par un divorce vingt ans après.

Sources : ministère de la Justice ; Insee.

1.3 Ménages et familles

En 2008, en France, 62,5 millions de personnes logent dans 27,3 millions de résidences principales, constituant autant de **ménages**. Le reste de la population (1,5 million) vit dans des communautés, des habitations mobiles ou est sans abri. Les évolutions observées depuis les années 1970 se poursuivent entre 1999 et 2008, avec notamment un vieillissement de la population et une plus grande fragilité des unions. Ainsi, les effectifs des ménages constitués d'une personne seule, d'une **famille monoparentale** ou d'un couple sans enfant au domicile ont augmenté de 20 %. Le nombre de couples avec enfants a, lui, baissé de 3 %.

En 2008, un tiers des ménages se compose d'une seule personne, le plus souvent une femme (59 %). À 75 ans ou plus, huit personnes seules sur dix sont des femmes : elles vivent en moyenne plus longtemps que les hommes, sont en général plus jeunes que leur conjoint et se remettent moins souvent en couple après une séparation ou un veuvage (voir *fiche 1.2*). Avant 55 ans, les hommes résident plus souvent seuls car ils se mettent en couple plus tard et ont moins souvent la garde des enfants après une séparation.

En 2008, 29 % des ménages comprennent un ou plusieurs enfants mineurs et au moins un de leurs parents. 5 % de ces familles partagent le logement avec d'autres personnes,

voire une autre famille, et forment un quart des **ménages complexes**.

Sur les quelques 7,9 millions de familles avec enfant(s) de moins de 18 ans, 1,6 million sont des familles monoparentales. Leur part dans l'ensemble des familles avec enfants mineurs s'accroît régulièrement : 13 % en 1990, 21 % en 2008. Dans 86 % des cas, le parent avec lequel réside (ou réside principalement) le ou les enfants est la mère. Cette prépondérance maternelle a très peu diminué sur les vingt dernières années. Les familles monoparentales comptent en moyenne moins d'enfants au domicile que les couples avec enfants : respectivement 1,6 et 1,8 en 2008. Près de six familles monoparentales sur dix sont composées d'un parent et d'un seul enfant. Les enfants résidant avec un seul parent sont plus âgés : un quart ont moins de 6 ans, contre un tiers des enfants vivant avec un couple.

Le nombre de familles nombreuses diminue au fil des ans. En 2008, 17 % des familles comprennent au moins trois enfants mineurs au domicile, alors qu'elles étaient encore 20 % dans ce cas en 1990. Enfin, en métropole, une famille avec enfants mineurs sur treize est une famille recomposée : elle comprend un couple, au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints, et éventuellement des enfants de ce couple. Ainsi, 140 000 femmes et 450 000 hommes vivaient avec des beaux-enfants mineurs en 2006. ■

Définitions

Ménage : un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les marinières, les sans-abri et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage.

Famille monoparentale : une famille monoparentale comprend un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants célibataires, n'ayant eux-mêmes ni conjoint ni enfant au domicile. En cas de résidence alternée entre les parents, l'enfant est rattaché au ménage de celui chez qui il séjournait le premier jour de la collecte du recensement.

Ménage complexe : ménage où coexistent au moins deux des configurations suivantes : personne seule, couple avec ou sans enfant, famille monoparentale.

Pour en savoir plus

- « 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1259, octobre 2009.
- « Les familles monoparentales : des difficultés à travailler et à se loger », *Insee Première* n° 1195, juin 2008.
- « Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Seul un tiers des ménages compte plus de deux personnes », *Insee Première* n° 1153, juillet 2007.

1. Les ménages en 1990, 1999 et 2008

	1990		1999		2008	
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %
Homme seul	2 211,8	10,1	3 024,6	12,4	3 767,9	13,8
Femme seule	3 706,1	16,9	4 470,1	18,4	5 314,0	19,5
Couple sans enfant	5 141,5	23,4	5 967,8	24,5	7 054,7	25,9
Couple avec enfant(s) ¹	7 994,3	36,4	7 692,8	31,6	7 488,1	27,5
<i>dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans</i>	6 377,5	29,1	6 079,4	25,0	6 075,1	22,3
Famille monoparentale	1 491,3	6,8	1 841,9	7,6	2 218,9	8,1
<i>dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans</i>	822,7	3,7	1 103,9	4,5	1 434,7	5,3
Ménages complexes	1 407,3	6,4	1 347,8	5,5	1 426,6	5,2
<i>dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans</i>	433,0	2,0	423,4	1,7	365,4	1,3
Nombre total de ménages	21 952,3	100,0	24 345,0	100,0	27 270,2	100,0

1. Pour être comptabilisé comme enfant, il faut vivre au moins avec un de ses parents, être célibataire (état matrimonial légal), ne vivre ni avec un conjoint ni avec un de ses enfants éventuels dans le logement. Les enfants sont pris en compte sans limite d'âge, les enfants de moins de 18 ans le sont en âge révolu.

Champ : France, population des ménages.

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au 1/4), 1999 et 2008 (exploitations complémentaires).

2. Les familles avec enfant(s) de moins de 18 ans en 1990, 1999 et 2008

	1990	1999	2008
Nombre de familles (en milliers)			
Couples avec enfant(s)	6 703,5	6 342,6	6 270,6
Familles monoparentales	954,2	1 290,8	1 624,0
Ensemble	7 657,7	7 633,4	7 894,6
Structure des familles (en %)			
Familles monoparentales dans l'ensemble des familles	12,5	16,9	20,6
Familles mère-enfant(s) dans l'ensemble des familles monoparentales	88,5	87,7	85,8

Champ : France, population des ménages, familles avec au moins un enfant de 0 à 17 ans (en âge révolu).

Source : Insee, recensements de la population 1990 (sondage au 1/4), 1999 et 2008 (exploitations complémentaires).

3. Structure des familles selon le nombre d'enfants de moins de 18 ans en 2008

						en %
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus	Total	Nombre moyen d'enfants
Nombre de familles (en milliers)	3 574,3	3 010,8	1 015,0	294,5	7 894,6	
Structure des familles						
Ensemble	45,3	38,1	12,9	3,7	100,0	1,8
Couples avec enfant(s)	41,8	40,3	14,0	3,9	100,0	1,8
Familles monoparentales	58,7	29,7	8,6	3,0	100,0	1,6
<i>dont : hommes avec enfant(s)</i>	62,9	28,2	7,0	1,9	100,0	1,5
<i>dont : femmes avec enfant(s)</i>	58,0	29,9	8,9	3,2	100,0	1,6

Lecture : sur l'ensemble des couples avec enfants de moins de 18 ans, 41,8 % ont un seul enfant de moins de 18 ans.

Champ : France, population des ménages, familles avec au moins un enfant de 0 à 17 ans (en âge révolu).

Source : Insee, recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire).

1.4 Immigrés

La **population immigrée** est restée longtemps à majorité masculine avant de se féminiser à partir du milieu des années 1970. En effet, jusqu'à cette date, les flux d'immigration, comblant les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre puis de la période des Trente Glorieuses, sont essentiellement masculins. En 1974, un frein est mis à l'immigration de main-d'œuvre non qualifiée et les migrations familiales prennent une part croissante dans les flux d'immigration. En 2008, 51 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1968.

En 2008, sur 1,7 million de femmes immigrées âgées de 18 à 55 ans vivant en ménage ordinaire, 69 % sont en couple et 12 % chefs de famille monoparentales. Ces situations sont plus fréquentes que chez les femmes non immigrées aux mêmes âges : 62 % d'entre elles ont un conjoint et 10 % vivent sans conjoint avec leurs enfants. Les trois quarts des femmes immigrées originaires d'un pays de l'Union européenne vivent en couple tandis que celles originaires d'un autre pays connaissent plus souvent la monoparentalité (13 %). Les hommes immigrés sont un peu moins nombreux que les femmes immigrées à vivre avec un conjoint (67 %) mais, à l'instar des autres hommes, ils sont rarement (2 %) à la tête d'une famille monoparentale. En couple, les hommes immigrés et, dans une moindre mesure, les femmes immigrées ont plus souvent des enfants vivant avec eux que les femmes et les hommes non immigrés.

135 000 femmes immigrées âgées de 18 à 55 ans, soit 8 %, vivent seules et 110 000 (6 %) cohabitent avec d'autres personnes sans avoir de lien familial direct avec elles. Ces parts sont de 13 % et 4 % chez les femmes non immigrées. Les hommes non immigrés (16 %) et dans une moindre mesure, les hommes immigrés (14 %) vivent plus souvent seuls que les femmes. Vivre

avec d'autres personnes sans avoir fondé une famille se rencontre plus fréquemment chez les hommes immigrés, en particulier s'il sont natifs d'un pays hors Union européenne.

En 2010, alors que le taux d'activité des hommes immigrés âgés de 15 à 64 ans est supérieur à celui des hommes non immigrés (78,5 % contre 74,6 %), celui des femmes immigrées reste sensiblement inférieur à celui des femmes non immigrées (57,8 % contre 67,1 %). Le comportement d'activité des immigrés, femmes ou hommes, varie nettement en fonction de leur pays de naissance. Les femmes nées au Portugal, en Asie du sud-est (Cambodge, Laos, Vietnam) et celles nées dans un pays d'Afrique hors Maghreb ont un taux d'activité supérieur ou proche de celui des femmes non immigrées. À l'opposé, les femmes nées en Turquie et, dans une moindre mesure, celles nées au Maghreb sont moins présentes sur le marché du travail. Comme leurs homologues féminins, les hommes immigrés originaires du Portugal ou d'Asie du Sud-est sont très présents sur le marché du travail. En revanche, les immigrés originaires d'un pays d'Afrique hors Maghreb ont un taux d'activité qui, bien que supérieur à celui des femmes de même origine, témoigne d'une présence relativement faible sur le marché du travail ; ceci est dû à une proportion élevée d'étudiants parmi les immigrés de ces pays. Quel que soit leur pays de naissance, les femmes immigrées sont de plus en plus présentes sur le marché du travail, sans toutefois rattraper leur retard par rapport aux femmes non immigrées. De 1999 à 2008, le taux d'activité des femmes immigrées a augmenté de plus de 8 points mais dans le même temps, l'écart de taux d'activité entre les femmes immigrées et les femmes non immigrées passait de 7,3 points à 8,7 points. La situation sur le marché du travail des hommes et des femmes immigrés se rapproche : en 2008, l'écart des taux d'activité est de 18 points contre 27 points en 1999. ■

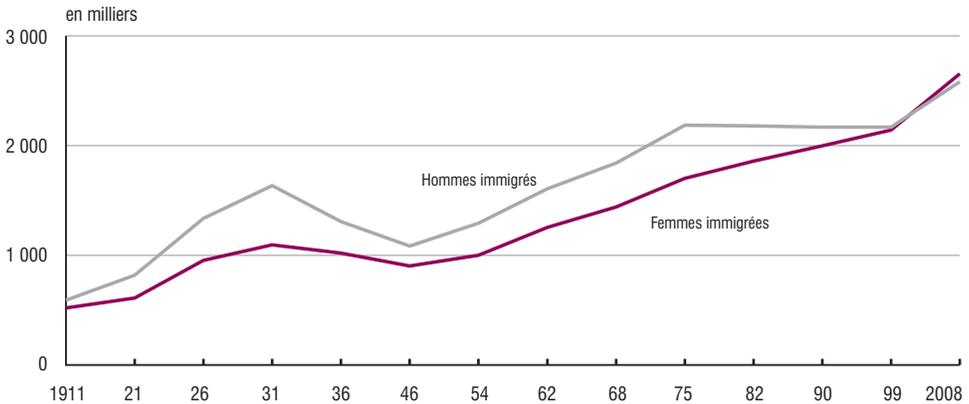
Définitions

Population immigrée : personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Cette population comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France.

Pour en savoir plus

- *Insee Références* Les immigrés en France, édition 2005.
- « Près de cinq millions d'immigrés à la mi-2004 », *Insee Première* n° 1098, août 2006.

1. Effectif des immigrés depuis 1911



Champ : France métropolitaine, population des ménages, ensemble des immigrés.

Lecture : en 1999, on comptait 2,14 millions de femmes immigrées.

Source : Insee, recensements de la population 1911-1999 et enquêtes annuelles du recensement 2004, 2005 et 2006.

2. Configuration familiale des personnes âgées de 18 à 54 ans selon le lien à la migration en 2008

en %

	Enfants d'une famille	Personnes seules	Isolés au sein d'un ménage	À la tête d'une famille monoparentale	En couple avec ou sans enfants	Part des couples avec enfants parmi les couples
Femmes immigrées	5	8	6	12	69	76
Femmes immigrées de l'UE	3	9	5	8	75	69
Femmes immigrées hors UE	6	8	7	13	67	79
Femmes non immigrées	11	13	4	10	62	71
Hommes immigrés	8	14	9	2	67	79
Hommes immigrés de l'UE	5	14	7	2	72	74
Hommes immigrés hors UE	9	15	10	2	65	81
Hommes non immigrés	18	16	5	2	59	72
Ensemble de la population des 18-54 ans	14	14	5	6	61	72

Champ : France, population des ménages, personnes âgées de 18 à 54 ans.

Lecture : en 2008, 69 % des femmes immigrées vivent en couple. Dans 76 % des cas, il s'agit de couples avec au moins un enfant.

Source : Insee, recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire).

3. Taux d'activité selon le lien à la migration en 2010

en %

	Femmes	Hommes	Ensemble
Non immigrés	67,1	74,6	67,1
Immigrés	57,8	78,5	67,6
De l'UE27	67,4	78,5	72,7
Hors UE27	53,7	78,5	65,5
Ensemble	66,1	74,9	70,5

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

1.5 Santé et recours aux soins

En France, l'espérance de vie des femmes est supérieure de 7 ans à celle des hommes : elle est de 84,8 ans pour les femmes contre 78,1 ans pour les hommes en 2010. Les femmes ont aussi une meilleure **espérance de vie en bonne santé** (64,2 ans contre 62,4 ans pour les hommes en 2008), même si l'écart est plus réduit qu'en matière d'espérance de vie. Bien qu'ayant des espérances de vie plus longues, les femmes se déclarent en moins bonne santé que les hommes, et ce, à tous les âges.

En 2009, les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire représentent les deux principales causes de décès : les tumeurs sont la première cause de mortalité des hommes, les maladies de l'appareil circulatoire la première cause de mortalité des femmes. Les principales causes de décès varient selon l'âge et le sexe. La mortalité infantile est marquée par les complications de la grossesse et de l'accouchement ; celle des enfants, filles et garçons de 1 à 14 ans, est principalement le fait d'accidents ou de pathologies tumorales. De 15 à 24 ans, les accidents, particulièrement les accidents de transport, sont responsables de 43 % des décès. Les suicides pour les garçons, les tumeurs pour les filles, constituent la deuxième cause de décès. Il existe une importante surmortalité masculine à ces âges, avec des taux de mortalité trois fois supérieurs à ceux des jeunes femmes (59,6 décès pour 100 000 hommes contre 21,0 pour 100 000 femmes). De 25 à 44 ans, les causes externes (accidents, suicides, etc.) constituent la première cause de décès chez les hommes (environ 60 % des décès), suivis des tumeurs. Pour les femmes du même âge, les tumeurs sont responsables de plus de la moitié des décès. La mortalité entre 45 et 64 ans est principalement due aux cancers, pour les hommes comme pour les femmes. À partir de 65 ans, les tumeurs et les maladies de l'appareil

circulatoire représentent près de 60 % des causes de décès.

On observe ces dernières années une augmentation importante des cancers du poumon chez les femmes. En parallèle, le tabagisme féminin continue à augmenter : entre 2005 et 2010, la proportion de femmes fumant quotidiennement du tabac a augmenté pour toutes les tranches d'âges, hormis celle des 15-19 ans. Certes, la part des hommes fumant quotidiennement a également augmenté, mais dans de moindres proportions. C'est particulièrement net pour les 45-54 ans : la part des femmes fumant quotidiennement a augmenté de plus de six points, contre moins d'un point pour les hommes. Toutefois, dans toutes les tranches d'âges considérées, les femmes continuent à moins souvent fumer que les hommes. De même, les femmes sont moins concernées par les abus et la dépendance à l'alcool.

En matière de recours au système de santé, les femmes consomment plus de soins de ville que les hommes. La première explication tient au fait qu'elles sont plus âgées, mais cela reste vrai à âge donné. Les femmes consultent notamment plus souvent leur médecin généraliste. L'écart est surtout sensible avant 55 ans, puis diminue avec l'âge : en 2008, 90 % des femmes et 81 % des hommes de 18 à 24 ans déclarent avoir consulté un généraliste pour eux-mêmes au cours des douze derniers mois, contre 98 % et 97 % des 85 ans et plus. Les femmes sont aussi plus souvent hospitalisées dans des services de soins de courte durée. Ceci tient encore une fois au fait qu'elles sont plus âgées, mais aussi aux séjours liés à la grossesse et à l'accouchement, qui représentent plus d'un tiers des séjours à l'hôpital des femmes de 15 à 44 ans en 2009. À âge égal et hors séjours liés à la grossesse et à l'accouchement, les femmes sont moins hospitalisées que les hommes, surtout après 50 ans. ■

Définitions

Espérance de vie en bonne santé : nombre d'années en bonne santé qu'une personne peut s'attendre à vivre. La bonne santé est définie par l'absence de limitations d'activité dans les gestes de la vie quotidienne ainsi que par l'absence d'incapacités.

Pour en savoir plus

- *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* n° 22, Institut de veille sanitaire - InVS, juin 2011.
- « Premiers résultats du baromètre Santé 2010 - Évolutions récentes du tabagisme en France », OFDT, octobre 2010.
- « Santé et recours aux soins des hommes et des femmes », *Études et résultats* n° 717, Drees, février 2010.
- « La santé des femmes en France », *Études et statistiques*, La documentation française, novembre 2009.

1. Principales causes de décès en 2009 @

	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	En %	Effectif	En %	Effectif	En %
Maladies infectieuses et parasitaires ¹	5 531	2	5 268	2	10 799	2
Tumeurs	66 310	25	93 134	34	159 444	30
Tumeurs du larynx, trachée, bronches et poumon	7 429	3	23 453	9	30 882	6
Tumeurs du côlon	5 990	2	6 530	2	12 520	2
Tumeurs du rectum et de l'anus	2 040	1	2 482	1	4 522	1
Tumeurs du sein	11 588	4	200	n.s.	11 788	2
Troubles mentaux et du comportement	10 059	4	7 482	3	17 541	3
Maladies de l'appareil circulatoire	77 510	29	66 833	25	144 343	27
Maladies cérébrovasculaires	18 720	7	13 266	5	31 986	6
Cardiopathies ischémiques	15 765	6	20 774	8	36 539	7
Maladies de l'appareil respiratoire	16 207	6	17 654	6	33 861	6
Maladies de l'appareil digestif	10 888	4	12 543	5	23 431	4
Causes externes	14 748	6	22 620	8	37 368	7
Accidents de transport	1 044	n.s.	3 262	1	4 306	1
Suicides	2 725	1	7 739	3	10 464	2
Autres causes	60 277	23	45 697	17	105 974	20
Total	263 113	100	272 253	100	535 366	100

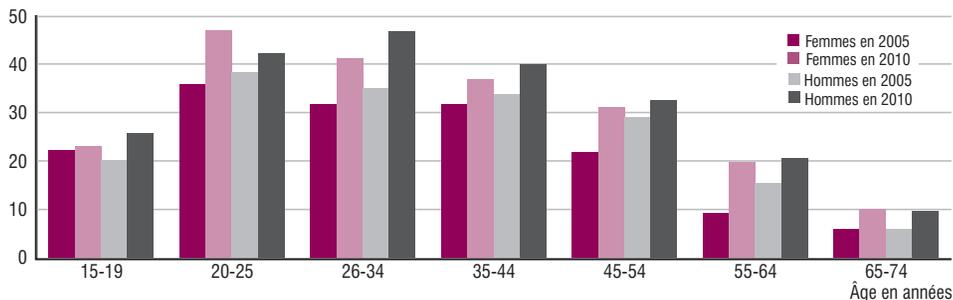
1. Y compris le sida.

Champ : France métropolitaine.

Source : Inserm-CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès).

2. Proportion de fumeurs quotidiens de tabac selon l'âge

en %

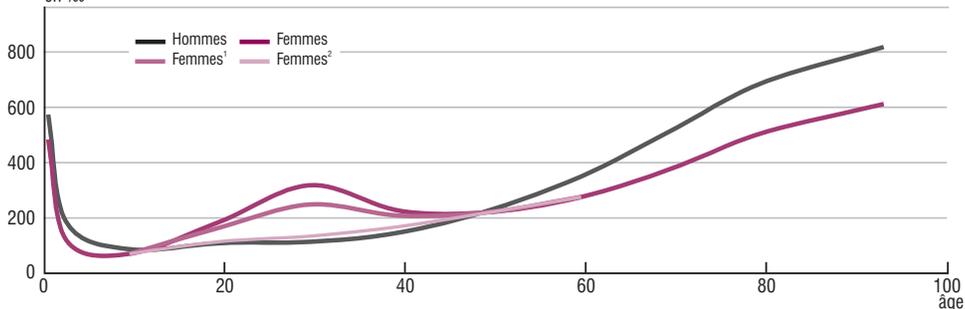


Champ : France métropolitaine.

Source : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), Baromètres Santé 2005 et 2010.

3. Taux d'hospitalisation dans les services de soin de courte durée MCO des établissements de santé selon l'âge en 2009

en %



1. Non compris accouchement unique et spontané (code O80 de la CIM de l'OMS 10^e Révision).

2. Non compris grossesse, accouchement et puerpéralité (chapitre XV de la CIM de l'OMS 10^e Révision).

Champ : France, nombre de séjours de résidents pour 1000 habitants.

Note : sont comptées ici les hospitalisations en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) d'au moins un jour (y compris pour des traitements itératifs) et les hospitalisations de moins d'un jour pour des motifs autres que dialyse, chimiothérapie, radiothérapie et autres traitements itératifs.

Sources : DGOS-Drees, PMSI-MCO 2009 ; Insee, estimations localisées de population au 01/01/2009.

1.6 Contraception et IVG

En 2005, sur 100 femmes de 20 à 44 ans, 72 ont une méthode contraceptive, 27 n'en ont pas (notamment parce qu'elles n'ont pas de partenaire masculin ou parce qu'elles désirent tomber enceintes) et 1 n'en a pas besoin du fait d'une stérilisation (ou de celle de leur partenaire sexuel). Parmi les méthodes contraceptives, c'est la pilule qui est la plus utilisée (45 % de l'ensemble des femmes de 20 à 44 ans), suivie du stérilet (17 %) et des préservatifs (8 %). À l'opposé, les méthodes contraceptives comme le patch, l'anneau ou encore l'implant sont peu répandues (1 %). Ces proportions varient selon l'âge : les femmes très jeunes utilisent davantage les préservatifs comme principal moyen de contraception (20 % des filles de 15-19 ans avec une méthode de contraception). *A contrario*, celles de plus de 35 ans sont plus nombreuses à avoir un stérilet (40 %). Et c'est parmi les 20-25 ans que la pilule est la plus utilisée (86 %). De même que pour les femmes, les hommes ont pour principale méthode de contraception la pilule de leur partenaire. Cependant, ils sont plus nombreux que les femmes à déclarer utiliser le préservatif comme principal moyen contraceptif.

En cas de défaillance de la méthode principale de contraception, la **contraception d'urgence** (ou pilule du lendemain) permet d'éviter une grossesse. En 2005, 14 % des femmes de 15 à 54 ans ont déclaré y avoir eu recours au moins une fois dans leur vie. Cette part est beaucoup

plus importante chez les jeunes femmes (30 % des 15-19 ans) que chez les femmes plus âgées (5 % des 45-49 ans). Les raisons de l'utilisation de la contraception d'urgence varient également selon l'âge : les plus jeunes évoquent le plus souvent un problème de préservatif, les 20-24 ans un oubli de pilule et les 35 ans ou plus une absence de contraception.

Enfin, en cas de grossesse non désirée, les femmes peuvent recourir à une **interruption volontaire de grossesse** (IVG). En 2009, en France métropolitaine, 209 000 IVG ont été pratiquées, soit 14,5 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Le nombre d'IVG est en diminution depuis 2006, après une augmentation continue entre 1996 et 2006. Il suit des évolutions quasi parallèles à celles des naissances. La majorité des IVG sont réalisées dans le secteur public et plus de la moitié se fait par voie médicamenteuse. Ce sont principalement les jeunes femmes de 20 à 24 ans qui recourent aux IVG (une IVG sur quatre en 2009, soit 26,7 IVG pour 1 000 femmes de cet âge). Dix ans plus tôt, seulement 23 % des IVG étaient pratiquées sur des femmes de cet âge (soit 24,4 IVG pour 1 000 femmes de cet âge). Le taux de recours à l'IVG a également augmenté chez les 25-29 ans, passant de 20,8 à 23,4 IVG pour 1 000 femmes de cet âge entre 1999 et 2009. On estime que près de quatre femmes sur dix effectueront au moins une IVG dans leur vie. ■

Définitions

Contraception d'urgence : contraception qui intervient après un rapport mal ou non protégé. Elle doit intervenir au plus tard 72 heures après ce rapport. Elle n'est pas soumise à prescription médicale et dans ce cas, n'est pas remboursée par la Sécurité sociale. Les jeunes filles mineures peuvent y accéder de façon anonyme et gratuite. À titre exceptionnel, la contraception d'urgence peut être délivrée en milieu scolaire.

Interruption volontaire de grossesse (IVG) : autorisée en France depuis 1975, elle est pratiquée à la demande d'une femme enceinte que son état place « dans une situation de détresse », par un médecin, dans un établissement public ou privé. Elle doit être pratiquée avant la douzième semaine de grossesse. La loi de juillet 2001 et ses textes d'application de juillet 2004 permettent également aux femmes de recourir à une IVG médicamenteuse dans le cadre de la médecine de ville. Cet acte doit être effectué sous la surveillance d'un gynécologue ou d'un médecin généraliste justifiant d'une expérience professionnelle adaptée et travaillant en réseau avec un établissement de santé avec lequel il a passé une convention. Ces IVG peuvent être pratiquées jusqu'à sept semaines d'aménorrhée (*i.e.* absence de règles).

Pour en savoir plus

- « Les interruptions volontaires de grossesse en 2008 et 2009 », *Études et résultats* n° 765, Drees, juin 2011.
- « La santé des femmes en France », *Études et statistiques*, La documentation française, novembre 2009.
- « Baromètre santé 2005 », INPES, novembre 2007.

1. Méthode contraceptive principale en 2005

pour 100 femmes âgées de 20 à 44 ans

Méthode contraceptive	
Femmes utilisant une méthode actuellement	72,2
Pilule	44,5
Implant, patch ou anneau vaginal	1,1
Stérilet	17,0
Abstinence	0,6
Préservatifs	7,6
Retrait	0,9
Autres méthodes ¹	0,5
Femmes ou partenaires stérilisés (à but contraceptif ou non)	0,9
Femmes n'utilisant pas de méthode	26,9
Stériles	3,1
Enceintes	3,8
Sans partenaire ²	11,3
Veulent un enfant	6,7
Ne veulent plus d'enfant	2,0
Ensemble	100,0

1. Méthodes féminines locales ou méthode non précisée.

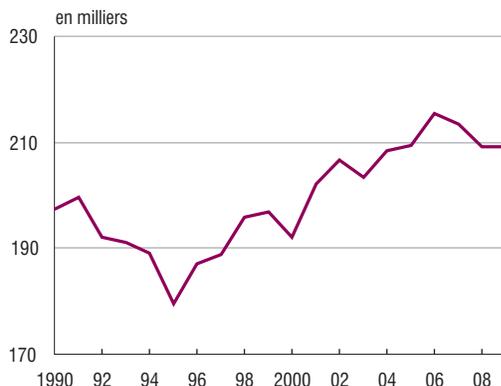
2. Femmes n'ayant pas de partenaire masculin au moment de l'enquête, y compris les femmes ayant des rapports sexuels uniquement avec des femmes.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, femmes de 20 à 44 ans.

Note : les femmes sont classées selon leur méthode principale de contraception, la méthode la plus efficace l'emporte sur les autres quand plusieurs méthodes sont utilisées.

Source : INPES, baromètre santé 2005.

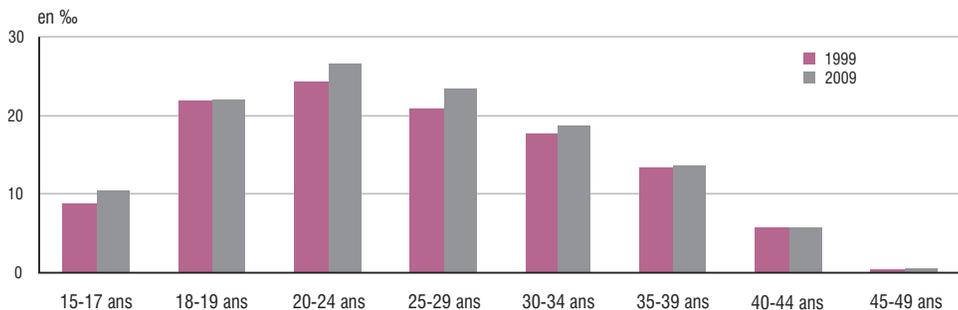
2. Nombre d'IVG depuis 1990



Champ : France métropolitaine.

Sources : Drees, SAE ; Cnam-TS, Érasme.

3. Évolution du taux de recours à l'IVG par groupe d'âges entre 1999 et 2009



Champ : France métropolitaine, femmes de 15 à 49 ans.

Sources : Drees, SAE, PMSI ; Insee, ELP.